



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 22 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 22 mai, le Conseil Municipal de Normanville dûment convoqué le 12 mai 2025, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Normanville sous la Présidence de Monsieur Philippe VIVIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Monsieur Philippe VIVIER
Madame Anne HEURTAUX
Monsieur Arnaud MABIRE
Monsieur Jean-Luc DEPAUW
Madame Aurélia MAUBOUSSIN
Monsieur Daniel GALLIE
Madame Stéphanie LOURETTE
Monsieur Jean-Pierre COLLAS
Monsieur Jean-Pascal RUIZ
Monsieur Ludovic FRIARD

ETAIENT ABSENTES EXCUSEES

Madame Nadège URBANSKI
Monsieur Dimitri DUREL
Madame Claudine COUVRAT – Pouvoir à Aurélia MAUBOUSSIN

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents ou représentés : 11
Nombre de membres votants : 11

A été désignée secrétaire de séance, Madame Anne HEURTAUX.

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le compte rendu du 23 avril 2025 est adopté à l'unanimité.

► Département - Voie verte

Le projet est compromis vu les contraintes budgétaires du Département de l'Eure.

A ce jour, la commune n'a pas de retour du Département, notamment sur un éventuel report sur le budget 2026.

► Un arbre est tombé dans l'Iton de la parcelle AB63 et gêne la circulation de l'eau. Depuis le conseil municipal du 22 avril 2025, le SMABI a été informé. Monsieur VIVIER va aller sur place pour constater si l'arbre a été retiré de l'Iton.

► Projet « Les Ouches »

Rencontre le 14 mai 2025 avec le CAUE27 et les 3 communes sélectionnées pour ce projet.

Le département est prêt à aider la commune sur la définition du cahier des charges et à se rendre disponibles pour la recherche de subventions.

Monsieur VIVIER informe qu'il est judicieux de décaler le projet de quelques mois pour qu'il soit porté lors du prochain mandat.

Monsieur VIVIER va prendre contact avec Mon Logement 27 pour évoquer l'acquisition du terrain pour ce projet.

► Lotissement Route de la Vallée

Le 8 avril 2025, Monsieur VIVIER a rencontré des administrés de la rue du Cotillet qui ont présenté un projet de circulation pour le futur lotissement. Suite à cette réunion, Monsieur le Maire a immédiatement pris le contact de la Société SOFIAL, (Société immobilière d'Aménagement).

Le 29 avril 2025, Monsieur VIVIER a rencontré SOFIAL et le bureau d'études CALDEA (M. DEBOOS, géomètre-expert).

SOFIAL signale avoir reçu un appel de Madame PERNEL, représentant les habitants de la rue du Cotillet, indiquant être contre le projet avec passage par la rue du Cotillet, avoir pris le contact d'un avocat et être pour un arrangement non contentieux.

SOFIAL ne valide pas le projet présenté par les riverains, pour les motifs suivants :

- Voie supplémentaire (voie du bas, parallèle à la courbe de niveau), augmentant les coûts.
- Problème d'intersection au niveau de la sortie de cette voie supplémentaire augmentant les problèmes des eaux pluviales.
- Gestion des eaux pluviales plus complexe de cette esquisse ne permettant pas leur gestion.
- Délais supplémentaires pour étude et nouveau dépôt de permis d'aménager.

Du fait que suite à la décision initiale du tribunal, ils ont eu un permis d'aménager sur le projet initial, SOFIAL examine ce point et souhaite revenir au projet initial.

SOFIAL et le cabinet CALDEA reviennent vers nous sur la gestion des eaux pluviales, en nous démontrant que ce projet est plus respectueux des eaux pluviales (étude à l'appui).

Les membres du conseil municipal s'interrogent sur la gestion des eaux pluviales avec le projet initial, surtout lors des gros orages et s'inquiètent des conséquences sur les propriétés des riverains de la Route de la Vallée et Rue de l'Eglise.

► Entente Sportive de Normanville (ESN) – Monsieur ALONSO, secrétaire de l'association a envoyé 2 mails à Monsieur le Maire et Monsieur COLLAS concernant les prochains travaux à venir concernant le club de football et pour la traceuse des terrains de football.

Monsieur VIVIER tient à souligner que, malgré un accroissement significatif de nos charges communales et une baisse des produits communaux, nous avons maintenu au titre de cette année 2025, la subvention accordée à l'ESN de 8 000 euros.

D'autre part, Monsieur le maire l'a indiqué lors du versement de la subvention, la participation communale concerne également la mise à disposition des locaux, des terrains ainsi que l'entretien de ces équipements et la tonte des terrains,

Détail des travaux à venir :

- Remise en état du sol en pavés autobloquant : devis signé. Les travaux seront réalisés prochainement.
- Mur des vestiaires : après analyse et réflexion, nous disposons de peinture pour ces travaux et la réalisation sera effectuée par les employés communaux, selon leur planning de travaux.
- Serrure boîtier électrique : devis en cours.
- Fuites gouttières et démoissage : les travaux ont été réalisés.
- Soudure des buts : une intervention réalisée.
- Renouvellement des filets mobiles : devis signé le 16 mai 2025.
- Lampes LED : un devis signé.
- Fermeture des portes des vestiaires extérieurs : devis signé le 23 mai 2025,
- Hauteur des buts : nous ne souhaitons pas abaisser la hauteur du sol, conduisant, du fait d'un sol tassé, à la création de flaques d'eau, en cas de pluie.

► Abris de bus – Route de la Vallée



La vitre arrière de l'abris a été vandalisée.

Le mois dernier, l'abris de bus à l'intersection de la Route de la Vallée et allée Fleurie a déjà été brisé et remplacé par les grilles anti-vandalismes.

Monsieur VIVIER propose la réparation de l'abris bus sans passer par l'assurance afin d'éviter un sinistre supplémentaire.

Les élus décident du remplacement avec une grille métallique ajourée. Un devis va être demandé.

► Inondations rue des Acacias

Une réunion est fixée au jeudi 26 juin 2025 à 18 h 30.

Un courrier d'invitation à cette réunion va être envoyé aux riverains de la rue des Acacias.

Monsieur le Maire présentera le projet d'aménagement d'Evreux Portes de Normandie visant à collecter le ruissellement des voiries du lotissement.

► Madame KAIS, futur acquéreur au 14 route de la Vallée demande le transfert de propriété du chemin actuellement en indivision entre plusieurs propriétaires.

Monsieur VIVIER précise que pour toutes les voies privatives desservant 2-3 habitations, avec des équipements sommaires (fondations de voirie, absence de revêtement enrobé, compteur en limites de propriété), la position de la commune et de l'EPN (ayant la charge de la voirie) est de ne pas reprendre ces voiries, ces voiries restant privatives et devant faire l'objet de règles de fonctionnement entre les habitations desservies, selon les titres de propriétés (indivision ou servitudes).

► Propriétaire au 54, route de la Vallée, Monsieur MALISSART demande la possibilité d'installer un miroir pour sortir en toute sécurité de sa propriété.

Les membres du conseil municipal donnent un avis favorable pour la pose d'un miroir dans sa propriété (domaine privé) à la charge du propriétaire.

DELIBERATIONS

DB2025.035 - Tarif Salle des Fêtes 2025-2026

Le Conseil Municipal décide des nouveaux tarifs à compter du 1^{er} juillet 2025.

24 heures : 260 €

48 heures : 520 €

Chèque de Caution pour la salle des fêtes et le matériel : 910 €

Chèque de Caution pour nettoyage de la salle des fêtes : 220 €

(Le chèque de caution ne sera pas restitué si la salle des fêtes est rendue sale. Un état des lieux sera effectué le lundi matin).

Délibération adoptée à l'unanimité

DB2025.036 - Tarifs Cimetière 2025-2026

Au 1^{er} juillet 2025 :

Concession cimetière – 30 ans – renouvelable
550 Euros

Columbarium – 30 ans – renouvelable
1 200 Euros

Délibération adoptée à l'unanimité

DB2025.037 - Tarifs cantine et garderie 2025/2026 & prestataire au 1^{er} septembre 2025

Renouvellement du prestataire de service pour les repas de la cantine scolaire au 1^{er} septembre 2025 : Côté Restauration – 2 rue Concorde 27930 Guichainville

Tarifs de la cantine et de la garderie du groupe scolaire de Normanville au 1^{er} septembre 2025.

Cantine

Prix du repas enfant : 4,50 €uros

Prix du repas adulte : 5,65 €uros

Garderie

Matin : 2,62 €uros

Soir : 2,82 €uros

Forfait matin & soir : 5,24 €uros

Délibération adoptée à l'unanimité

DB2025.038 - Prix du meilleur pâtissier 2025

Les membres du Conseil Municipal décident de remettre une carte cadeau E.LECLERC de 80 €uros pour le concours du meilleur pâtissier.

Le prix sera remis le jour de la fête de l'été 2025.

Délibération adoptée à l'unanimité

DB2025.039 - Encaissement chèque bancaire

Le Conseil Municipal accepte l'encaissement du chèque 0002859 de MMA d'un montant de 2 614,50 €uros concernant le sinistre de l'arrête de bus, route de la Vallée/Allée fleurie du 21 mars 2025.

Délibération adoptée à l'unanimité

DB2025.040 - Acquisition parcelles de terrain – Parcelle D 358 & D 325 – Propriété DUVAL-HUBERT & Résiliation du Bail Rural à long terme de Monsieur et Madame LEMARCHAND

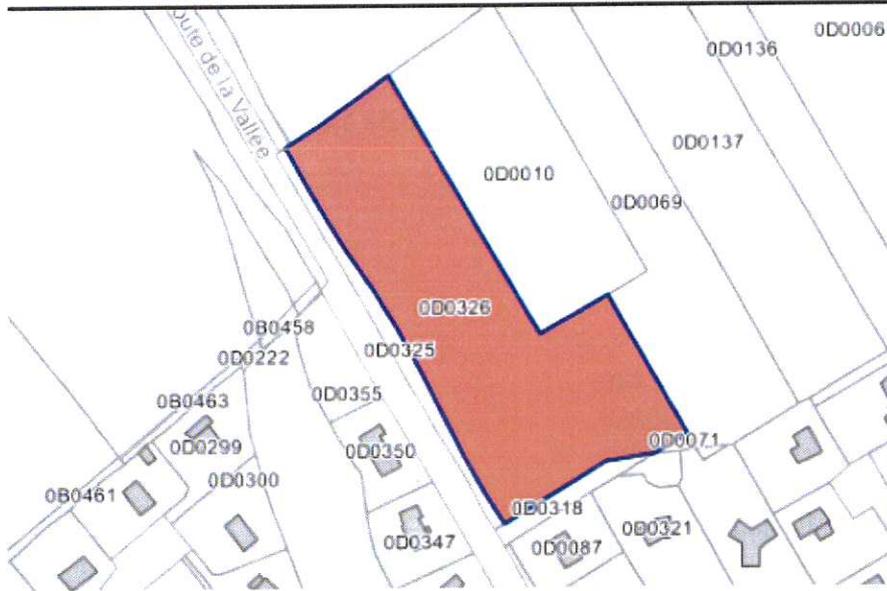
1) Acquisition terrain – Parcelle D 358 – Propriété DUVAL-HUBERT

Vu l'accord des consorts DUVAL HUBERT :

- Madame DUVAL-HUBERT née MASDURAUD Marie-Thérèse,
- Madame DUVAL-HUBERT Betty,
- Madame DUVAL-HUBERT Céline.

Vu la division de la parcelle D326 (1ha 18a 43ca) par le Cabinet MERCATOR2 – 37 rue M.H. Descours à Bernay (27300)

Descriptif détaillé de la parcelle : 27439 D 326
Commune : NORMANVILLE



DESIGNATION DES PROPRIETES										
Département : 027			Commune : 439			NORMANVILLE				
Section	N° plan	PDL	N° du lot	Quote-part Adresse	Contenance cadastrale	Renvoi	Désignation nouvelle			
							N° de DA	Section	N° plan	Contenance
D	0328			LES BRULES-EST	1ha18a43ca		439 0000453	D	0358	0ha04a75ca
							439 0000453	D	0359	1ha13a69ca

Contenance de la parcelle D 358 : 00 h 04 a 75 ca

Les propriétaires :

- Madame Marie-Thérèse DUVAL-HUBERT, née MASDURAUD demeurant 270, route des Argilières à Bourneville-Sainte-Croix (27500)
- Madame Céline DUVAL-HUBERT demeurant 36, rue Jouffroy d'Aubbans à Paris 17^{ème} (75017)
- Madame Betty DUVAL-HUBERT, demeurant 270, route des Argilières à Bourneville-Sainte-Croix

Acceptent la vente de la parcelle D 358 – Les Brûlés-Est au prix au prix de 712,50 €uros (Sept cent douze €uros et cinquante centimes d'€uros)

Les membres du conseil municipal :

Acceptent l'achat de la parcelle D 358 – Les Brûlés-Est au prix au prix de 712,50 €uros (Sept cent douze €uros et cinquante centimes d'€uros)

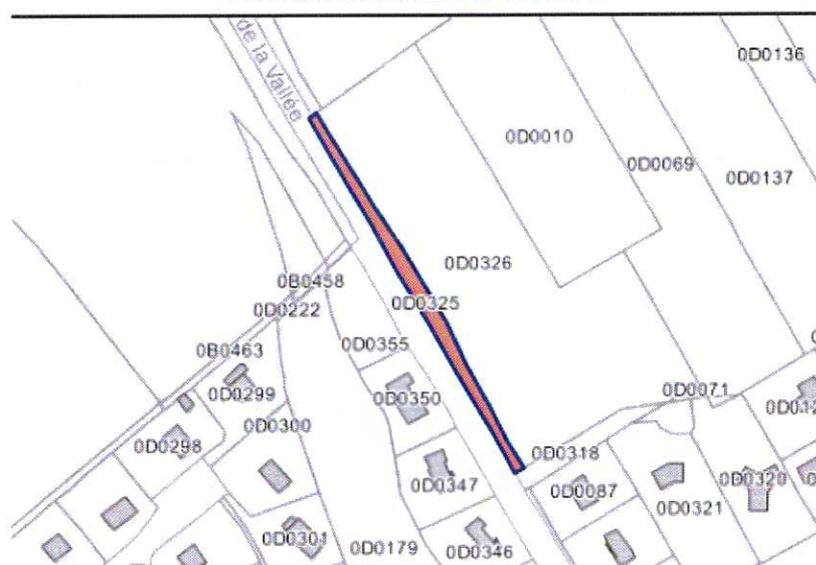
&

Donnent pouvoir à Messieurs Philippe VIVIER et Arnaud MABIRE pour signer tout document relatif à cette acquisition.

L'acte administratif sera établi par la Commune de Normanville. Le montant de la transaction : 712,50 €uros sera versé sur le compte bancaire de Madame DUVAL-HUBERT Marie-Thérèse.

2) Acquisition terrain – Parcelle D 325 – Propriété DUVAL-HUBERT

Descriptif détaillé de la parcelle : 27439 D 325 Commune : NORMANVILLE



Contenance de la parcelle D 325 : 00 h 10 a 13 ca

Les propriétaires :

- Madame Marie-Thérèse DUVAL-HUBERT, née MASDURAUD demeurant 270, route des Argilières à Bourneville-Sainte-Croix (27500)
- Madame Céline DUVAL-HUBERT demeurant 36, rue Jouffroy d'Aubbans à Paris 17^{ème} (75017)
- Madame Betty DUVAL-HUBERT, demeurant 270, route des Argilières à Bourneville-Sainte-Croix

Acceptent la vente de la parcelle D 325 – Les Brûlés-Est au prix au prix de 1 519,50 €uros (Mille cinq cent dix-neuf €uros et cinquante centimes d'€uros)

Les membres du conseil municipal :

Acceptent l'achat de la parcelle D 325 – Les Brûlés-Est au prix au prix de 1 519,50 €uros (Mille cinq cent dix-neuf €uros et cinquante centimes d'€uros)

&

Donnent pouvoir à Messieurs Philippe VIVIER et Arnaud MABIRE pour signer tout document relatif à cette acquisition.

L'acte administratif sera établi par la Commune de Normanville. Le montant de la transaction : 1 519,50 €uros sera versé sur le compte bancaire de Madame DUVAL-HUBERT Marie-Thérèse.

3) Résiliation du Bail Rural à long terme de Monsieur LEMARCHAND

► Vu le Bail Rural à long Terme du 14 octobre 2003 avec Monsieur Fabien LEMARCHAND, agriculteur et Madame Cécile FALKENBERG, agricultrice, son épouse demeurant à Le Tilleul Lambert (27110), lieudit « Dieu l'Accroise »

► Vu à l'achat des parcelles :

D358 - Les Brulés-Est – 00ha 04a 75 ca

D325 - Les Brulés-Est – 00ha 10a 13 ca

Les membres du conseil municipal donnent pouvoir à Monsieur le Maire pour faire une résiliation du Bail Rural à long Terme des parcelles précitées et l'autorise à signer tout document relatif à cette résiliation.

Délibération adoptée à l'unanimité

DB2025.041 - Participation communale Transurbain Ligne T5 - 2025/2026

La commune de Normanville participe à l'abonnement du Transurbain pour la ligne T5 pour les administrés de la commune à hauteur de 50 % pour l'année scolaire 2025/2026.

Il convient de préciser, que cette participation est valable pour des abonnements annuels uniquement.

Le bénéficiaire ne devra pas cumuler d'autres participations (notamment employeur).

Le bénéficiaire devra remplir un formulaire de remboursement, fournir un justificatif de domicile et la facture annuelle.

Délibération adoptée à l'unanimité

DB2025.042 - Tarif Etude encadrée 2025-2026 – Groupe Scolaire

Tarif de l'étude encadrée du groupe scolaire de Normanville pour l'année scolaire 2025-2026

Inscription à l'année

Paiement trimestriel

Etude encadrée

Forfait annuel de 231 €uros par enfant sur 2025-2026
(Séances le lundi et jeudi)

Sous réserve que l'étude encadrée soit mise en place à la prochaine rentrée de 2025.

Délibération adoptée à l'unanimité

COMPTES RENDUS

► Commissions EPN

Commission 1 : ATTRACTIVITE

Attractivité économique – Tourisme - Enseignement supérieur & Recherche - Développement des usages numériques – Aménagement du territoire – Mobilités – Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie – Lutte contre les nuisances sonores et la pollution de l'air

Commission 2 : EAU

Eau et assainissement – Grand Cycle de l'Eau – Biodiversité

Commission 3 : EQUILIBRE TERRITORIAL

Equilibre territorial et social de l'habitat - Politique de la ville ----- CISPD - Cohésion sociale – Emploi – Petite enfance – Accueil des gens du voyage – Fourrière animale

Commission 4 : VOIRIE/GESTION DES DECHETS

Voirie – Stationnement - Gestion des déchets - Propreté

Commission 5 : FINANCES

Finances – Grand équipements

► SIEGE - Comité syndical le 24 mai 2025

► Département de l'Eure – Comité de pilotage du site NATURA 2000 – Monsieur COLLAS a assisté à cette rencontre. La commune de Normanville est concernée par le site Natura 2000-FR23000128 de la Vallée de l'Eure. Monsieur COLLAS informe les élus d'un regroupement de chauves-souris « Swarming » dans une propriété de la commune de Normanville.

► EPN – Bureau communautaire du 25 avril 2025 – Liste des délibérations adoptées

► PST Cap Nord Est – Assemblée générale du 15 mai 2025

PST Cap Nord Est – Rapport d'activités 2024 et compte de résultats 2024

Le compte de résultats fait ressortir un résultat de + 36 993 €

COURRIER DU MAIRE

► Premier ministre – Difficultés rencontrées en termes d'assurabilité des communes.

QUESTIONS ET SUJETS DIVERS

► Groupe scolaire – 3 plaintes ont été reçues par la mairie, de la part de parents d'élèves pour des comportements irrespectueux d'un enfant à l'école.

Monsieur VIVIER précise que le règlement intérieur du groupe scolaire sera modifié pour la prochaine rentrée scolaire avec une sanction possible dès le premier avertissement, notamment l'exclusion de la cantine et de la garderie.

► Fête de l'été le 21 juin 2025



11 h - *Spectacle de l'école*

SAMEDI 21 JUIN 2025

Fête de l'école de Normanville

SUR L'ARBORETUM

12H À 17H

BUVETTE - STRUCTURES GONFLABLES
JEUX GRATUITS - MAGICIEN
DEMONSTRATIONS SPORTIVES - MAQUILLAGE
TOMBOLA

OUVERT A TOUS

19 h 30 - *Concours du Meilleur pâtissier*
et récompense du tournoi de pétanque





Samedi 21 juin 2025

Fête de l'été à Normanville



19 h *Apéritif offert par la municipalité à l'Arboretum, suivi d'un repas partagé*
Chacun apporte son repas - Mise à disposition de barbecues



15 h *Pétanque*
En doublette, à la mêlée
(adultes et + de 14 ans) au City Stade
Buvette au profit
De l'APE Les Marmots



A partir de 19 h
Repas partagé
&
Soirée dansante

► La commune de Normanville participe à cette action :

RÉCUPÉRATION DE CÂBLES USAGÉS

Au profit de l'association Les P'tits Doudous

DU 5 AU 23 MAI 2025



UN GESTE POUR LA PLANÈTE

&

UN GESTE POUR LES ENFANTS HOSPITALISÉS

&

Depôt dans le bac en carton à la mairie.

Organisé par



Au profit de



En partenariat avec




p